

# LES ATELIERS DE LA JEUNE ENTREPRISE

## Réussir le premier recrutement de sa jeune TPE

**3 Ateliers**

**Jeudi 16/23/30 janvier 2020**

**de 8h30 à 12h**

**Technopole Martinique**  
Centre d'affaires Agora – Bât B

**Ateliers animés par :**

**Yannick PLANTE**  
*Directeur Général du Réseau*





# Les Ateliers de la Jeune Entreprise

Destinée à faciliter le démarrage et le développement des jeunes entreprises, la pépinière d'entreprises de Technopole Martinique, met à disposition des jeunes entrepreneurs innovants des locaux et des services adaptés à leurs besoins. Elle leur offre un soutien pour faciliter le développement de leur activité et leur insertion dans le monde économique.

La phase de démarrage d'une entreprise est une période de fragilité reconnue : **plus de 50% des entreprises créées disparaissent dans les cinq premières années** de leur activité (statistiques INSEE), dont 75% pour des raisons économiques. **Les TPE sont les entreprises les plus touchées et représentent 80% de ces cessations, quasiment toutes avant la fin de la troisième année d'exercice.**

**Problèmes financiers, de marché, manque de compétence en gestion et sentiment d'isolement du chef d'entreprise sont les principaux facteurs de cessation d'activité cités dans 85% des cas.**

L'accompagnement des jeunes entreprises, qu'il prenne la forme d'un parrainage professionnel, d'un soutien par un réseau et/ou d'un suivi en pépinière participe très largement à leur pérennisation : **une jeune TPE accompagnée peut voir réduit de 30 à 40% son risque de cessation d'activité dans les cinq premières années** (statistiques CSA).

L'entrepreneur, et singulièrement l'innovateur, est souvent un véritable expert dans son domaine d'activité avec néanmoins une faible dimension entrepreneuriale : assurer le quotidien, recruter, manager, connaître et appliquer la réglementation sur les plans administratif, comptable, financier ou juridique, gérer la relation avec les banquiers, négocier, contractualiser, sont autant d'aspects de leur métier qu'ils découvrent souvent lors de la création de leur entreprise.

Conscients de ces difficultés, l'équipe de la pépinière d'entreprises a mis en place un dispositif d'actions d'animation et d'accompagnement à l'attention des jeunes entrepreneurs. En effet :

- les entreprises hébergées dans la pépinière bénéficient d'un suivi individuel trimestriel et d'une veille relative aux actions mises en œuvre par d'autres acteurs de la vie économique martiniquaise ; de cette manière la pépinière contribue à aider l'entrepreneur à prendre du recul sur son activité;
- Sont, également, organisés des **Ateliers de la Jeune Entreprise** qui s'adressent plus largement à toutes les entreprises en démarrage du territoire. Ces réunions collectives autour d'une thématique liée au métier/statut de chef d'entreprise doivent permettre aux entrepreneurs de sortir de leur isolement, s'informer, se former, d'échanger avec d'autres acteurs économiques et de nouer de nouvelles relations professionnelles bénéfiques au développement de leur entreprise.

## Qu'est ce qu'une Technopole ?

Une technopole est avant tout une dynamique de territoire, c'est-à-dire la mobilisation et la coordination des acteurs, des ressources et des infrastructures, dans le cadre d'une politique de soutien à l'innovation visant au développement du territoire.



# Présentation de l'atelier



Le recrutement d'un employé représente un enjeu stratégique, a fortiori pour une petite entreprise. C'est encore plus vrai de la première embauche : elle demande au dirigeant à la fois de **remettre en question l'organisation de son entreprise** et de **se positionner comme employeur**.

Le premier recrutement impacte et bouleverse toutes les dimensions de l'entreprise : humaine, financière, organisationnelle autant que juridique. Il doit être anticipé et préparé par le dirigeant afin que :

- le profil de poste soit mûrement réfléchi et la pré-sélection des candidatures reçues, pertinente (Atelier 1),
- les entretiens de recrutement permettent d'évaluer au mieux les candidats (Atelier 2)
- l'intégration du candidat retenu se passe dans les meilleures conditions et puisse devenir une réussite tant pour l'entreprise que pour l'employé (Atelier 3)

Cet atelier vise à sensibiliser les dirigeants de TPE aux étapes de recrutement. Au-delà de l'apport théorique, les participants seront amenés à s'exercer, idéalement sur leurs propres problématiques de recrutement.

## Réussir le premier recrutement de sa jeune TPE

**Atelier 1 : Jeudi 16 janvier 2020 de 8h30 à 12h**

**Atelier 2 : Jeudi 23 janvier 2020 de 8h30 à 12h**

**Atelier 3 : Jeudi 31 janvier 2020 de 8h30 à 12h**

### Programme

08h15-8h30	Accueil des participants Boissons fraîches et chaudes offertes
Atelier 1 16/1/2020 8h30-12h	<b>Optimiser le processus pour son premier recrutement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Généralités en matière de recrutement</li><li>- Maîtriser les référentiels d'évaluation</li></ul>
Atelier 2 23/1/2020 8h30-12h	<b>S'entraîner à mener des entretiens de recrutement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Préparer les entretiens de recrutement</li><li>- Mener des entretiens de recrutement efficaces</li></ul>
Atelier 3 30/1/2020 8h30-12h	<b>Réussir l'intégration du candidat retenu</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître et rédiger le contrat de travail adéquat</li><li>- Identifier et solliciter les aides à l'embauche optimisées</li><li>- Mettre en place une procédure d'intégration pertinente</li></ul>

### Intervenant

Yannick PLANTE, Directeur Général du Réseau Alizés RH

## Participants

Cette série d'atelier s'adresse à des gérants de TPE de moins de cinq ans d'existence en cours de réflexion sur un premier recrutement à court ou moyenne échéance.

Ces ateliers sont limités à 10 participants chacun.

## Inscription

Merci de confirmer votre inscription **avant le 13 janvier 2020**  
par mail à [francine.chasseur@cacem-mq.com](mailto:francine.chasseur@cacem-mq.com)

Participation gratuite, dans la limite des places disponibles,  
**Votre inscription n'est valide qu'après confirmation par retour d'email**  
*Sans nouvelle de notre part sous 24h ouvrées, contactez-nous par téléphone*

**La Pépinière d'entreprises reste à votre disposition pour tout renseignement au 0596 38 07 71**

